



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**État-major de l'armée de Terre
État-major de zone de défense de Marseille
Commandant de la zone terre Sud**

Marseille, le 17 juin 2024.
N° 1679 / ARM/EMA/EMZD MRS/SCSOUT/J-INFRA/NP

Le général de corps d'Armée Thierry LAVAL
Commandant de la zone terre Sud

A

Monsieur Pascal LE BIANNIC
DDT du Vaucluse
unité droit des sols
lieu-dit "DDT"
84905 Avignon cedex 9

OBJET : Avis du ministère des Armées sur la demande PC 084 129 24 A0016.

REFERENCES : a) consultation des personnes publiques du 10/04/2024.
b) avis technique de l'USID d'Istres du 03/06/2024.

Par courrier cité en référence (a), vous avez sollicité le ministère des Armées afin qu'il émette un avis sur la demande concernant la construction d'une centrale photovoltaïque au sol, présentée par la société CVE SOLAR.

L'instruction du dossier par les services techniques compétents, référence (b), ne fait apparaître aucune interférence avec les activités des Armées sur l'aire de ce projet situé 1928 avenue d'Avignon lieu-dit La Poudrerie sur la commune de Sorgues.

Par conséquent et en vertu de ses prérogatives de représentant du ministre des Armées en matière d'urbanisme, le général commandant la zone terre Sud émet un avis sans objection sur la réalisation de ce projet.

par ordre,
le lieutenant-colonel Franck AMATA
chef du bureau Infrastructure

COPIES :

ESID de Lyon
USID d'Istres